Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (Haute-Savoie)

Nombre de Conseillers :	
en exercice	27
Présents :	20
Votants :	24

OBJET :

N°DCM2024-82

UFOVAL : Participation financière communale 2025

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous Préfecture le : 19/12/24

Publié le : 19/12/24

Le Maire,
Marin GAILLARD

MAIRIE de ST-PIERRE-en-FAUCIGNY 74 (Haute-Savoie)

L'an deux mille vingt-quatre -----
le douze décembre à dix-huit heure trente minutes le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 décembre 2024

PRESENTS : **Marin GAILLARD (Maire)** ; Valérie BOUVIER, Daniel BUFFLIER, Laurence PARROT-SCHOPPHOFF, Eddi ETIENNE, Guy DUJOURD'HUI, Jocelyne BURNIER, Dominique CORNET, Dominique SAULNIER, Hervé MILESI, Jean-Philippe LANSARD, Véronique COTTON, Nicolas TRUBERT, Stéphane BOUVARD, Laure CHESSEL-BUTTAY, Gaëlle RANGHIERO, Arnaud BOUVARD, Fernand METRAL, Alexandre CHUARD, Valentin VAUDEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations : Jean-Claude BESSON, François GONON, Anne-Dominique VAUDEY, Stéphanie CONTAT.

ABSENTS : Valérie CHAUVIGNÉ, Alexandre PESSEY-GIROD, Léa LUTTRINGER.

SECRETAIRE : Valentin VAUDEY est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis 2017, la commune renouvelle chaque année avec la Fédération des Œuvres Laïques, une convention « séjours de vacances » pour favoriser le départ des enfants et des jeunes de la commune en colonie de vacances UFOVAL 74.

Cette convention est renouvelable chaque année par tacite reconduction. Pour 2025, afin de continuer à favoriser le départ des enfants, la Fédération des Œuvres Laïques propose une participation journalière augmentée à 3,15 € (au lieu de 3,10 € en 2024), cette aide étant automatiquement déduite de la facture des familles. En 2024, 9 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif.

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité :

- Accepte de porter à 3,15 € la participation journalière de la commune à la Fédération des Œuvres Laïques pour 2025 ;
- Autorise le Maire, ou en cas d'empêchement la 1ère Adjointe, à signer l'avenant à la convention correspondant et à procéder à toutes formalités s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Marin GAILLARD

MAIRIE de ST-PIERRE-en-FAUCIGNY 74 (Haute-Savoie)

Le Secrétaire,
Valentin VAUDEY